

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**N° 2014/75**  
**OBJET : TARIFS DE LOCATION DES SCOOTERS**

Nombre de Conseillers présents : 41

Nombre de Conseillers présents et représentés : 45

Quorum : 20

Date convocation du Conseil Communautaire : 22/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 22/04/2014

Le 29 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30  
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme BOURROUSSE
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	Mme CHENNA
Martine TALABOT	E	M. DANNE	Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	M. FATH
Philippe BALAYE	P		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur CHEVALIER est élu secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

N° 2014/75

## TARIFS DE LOCATION DES SCOOTERS

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-7, section "Action sociale",

Vu le budget primitif 2014,

Vu les dispositions légales et réglementaires en vigueur,

### Exposé

Dans le cadre de sa compétence solidarité la Communauté de Communes de Montesquieu a mis en œuvre des mesures favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes situées sur son territoire.

Dans cette perspective la Communauté de Communes a souhaité mettre à disposition des cyclomoteurs et leurs accessoires afin de permettre la mobilité et les déplacements des bénéficiaires concernés

Sont susceptibles de bénéficier d'une location , les personnes remplissant les conditions cumulatives suivantes :

- d'une part être domiciliées sur le territoire de la Communauté de Communes tel qu'il est prévu par ses statuts actuellement en vigueur,
- d'autre part être en situation de recherche d'emploi ou en situation professionnelle suivi par le PLIE des Graves, par l'Espace Emploi Montesquieu ou encore par la mission locale des Graves.

Une convention de location de scooter est alors signée entre les deux parties : la Communauté de Communes de Montesquieu et le bénéficiaire.

La location du cyclomoteur est prévue pour un montant de **15 € (quinze euros) par mois**.

Une caution d'un montant de 30 €(trente euros) est demandée au bénéficiaire lors de la prise de possession du cyclomoteur.

Elle lui sera restituée dès reprise du véhicule, au terme de la location.

En cas de non paiement de deux mensualités consécutives, la convention sera résiliée de plein droit et le cyclomoteur sera retiré au bénéficiaire.

### *Le Conseil de Communauté à l'unanimité*

- **Autorise** Monsieur le Président à signer tous documents afférents à cette opération et notamment la mise en application de cette tarification.
- **Précise** que la somme nécessaire couvrant les frais d'entretiens, d'assurance et de gestion de ces scooters est inscrite au Budget 2014.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 29 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

